



MEMBRES	21
PRESENTS	17
REPRESENTES	1
VOTANTS	18
POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0

SYNDICAT VIENNE COMBADE
N° 2026-014

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin, le Comité Syndical du Syndicat Vienne Combadé s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint Léonard de Noblat.

Présents titulaires : Mme BARIAT Peggy, M. BELLANGEON Thierry, Mme BEN TOUMIA Carole, M. CHATUFAUD Lionel, M. DAUDE Dominique, M. DUJARDIN Cyrille, M. JANDAUD Michel, Mme JULY Suzette, M. LABREGERE Olivier, M. LEMASSON Lionel, M. MATINAUD Gilles, Mme NICOLAUD Nathalie, M. PRUGNAU Gérard, M. RISTROPH Stéphane, M. TALABOT Dominique, M. VANDIJK Adrien.

Présents suppléants : Mme FOUCAUD Bernadette.

Représentée : Mme ROUX Claudine (procuration à M. PRUGNAU Gérard)

Absents excusés : Mme LE GUEN Béatrice, M. REYGNAUD Claude, M. THEYS Antony, M. TURLAN Thierry.

Règlement intérieur du comité syndical

Vu l'article L 2121-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président indique à l'assemblée que le Comité Syndical doit adopter son nouveau règlement intérieur.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE, le règlement intérieur du comité syndical.

Fait à St Léonard de Noblat, le 16 juin 2026

Publié le

Le Président,
M. Lionel LEMASSON

La secrétaire de séance,
Mme Carole BEN TOUMIA

